

Tou-te-s en grève le 5 décembre 2013!

La journée de mobilisation du 14 novembre, à l'appel des fédérations CGT, FO, SUD de l'éducation et des services publics, rejoints par le SNU-IPP a été réussie. Localement, elle a même contraint la municipalité de Bagnolet à se prononcer contre cette réforme et à annoncer aux parents sa volonté de ne pas l'appliquer.

Pour l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires

Contrairement à ce que prétend le ministre, les difficultés conséquentes à la réforme des rythmes, mise en place à la rentrée 2013 pour environ 20% des écoliers, ne sont pas conjoncturelles. Le 1er bilan est parlant :

- Les activités péri éducatives sont souvent payantes pour les élèves... C'est une remise en cause de la gratuité scolaire et cela aura des conséquences sur la fiscalité locale et le budget des familles.

- Les activités sont variables en fonction des moyens des communes (goûter chez l'un, jeux collectifs chez l'autre) et une confusion est créée entre scolaire et périscolaire (locaux, activités...).

En faisant glisser les missions d'enseignement de l'Éducation nationale vers les communes, cette réforme aggrave les inégalités sur le territoire et va à l'encontre de l'intérêt de tous : enfants, enseignants, personnels territoriaux et usagers!

Non à l'instrumentalisation !

Nous n'avons pas vocation à jouer les arbitres lors des élections municipales. A ceux qui prétendent soutenir nos mobilisations par calcul politicien : nous ne sommes pas dupes!

Nous réaffirmons que nous ne voulons pas plus du maintien de la semaine Darcos qu'ils ont soutenus pour démanteler les Rased et supprimer 80 000 postes dans l'éducation...

Nous réaffirmons également qu'il faut largement investir dans les écoles et leur entretien, titulariser les précaires et respecter les personnels!

Nous revendiquons toujours, des moyens conséquents pour assurer le bon fonctionnement des écoles, notamment par le recrutement massif pour en avoir une 'ATSEM par classe, la titularisation des personnels municipaux, des moyens pédagogiques suffisants ...!

Une autre réforme est possible !

Pour la CGT, une réforme des rythmes scolaires doit s'accompagner d'une amélioration des conditions d'accueil des élèves et des conditions de travail des personnels. Nous voulons une réforme qui :

- Résulte d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs de l'École.
- Supprime l'APC et marque la reprise en main de la difficulté scolaire par des enseignants spécialisés.
- **Garantisse la réelle gratuité de l'école et le cadrage national de ces rythmes**
- N'entraîne pas une régression des droits et des conditions de travail des personnels, dans le respect des métiers et des fiches de postes des personnels, sans aggravation de l'annualisation du temps de travail des animateurs
- Qui rétablit et étend les normes d'encadrement CLSH à toutes les activités extra scolaire
- Mette fin à la semaine de 4 jours de Darcos car elle est néfaste pour les élèves.
- **Déconnecte le temps des élèves (26h) de celui des enseignants (réduction du temps de travail à 18h).**
- **Entraîne le recrutement de personnel qualifié à hauteur des besoins pour les cantines, les centres de loisirs, les accueils en centre de quartier et piscine**
- **Investit dans les écoles : limitation des effectifs, remise en état des locaux.**
- Supprime le zonage des vacances et respecte l'alternance stricte 7 semaines de classe et 2 semaines de vacances.

Quel bilan ?

Des élèves fatigués, des conditions de travail dégradées !

Les témoignages des enseignants, des personnels municipaux et des parents d'élèves concordent pour décrire une dégradation des conditions de travail et d'apprentissage :

- **Pour les élèves**, c'est plus de temps de présence en structures collectives. La semaine est alourdie par des activités morcelées, sans continuité pédagogique concertée. Cette réforme sort certaines activités du temps scolaire avec le risque d'un repli des apprentissages.

- **Pour les enseignant-es**, c'est l'allongement de l'amplitude horaire, de la fatigue

et des coûts supplémentaires. C'est aussi la continuité des politiques d'école du socle et de casse des RASED.

- **Pour les personnels territoriaux**, c'est une remise en cause non concertée des horaires, des conditions et profils de travail, de la prise en compte de la pénibilité...

- **Pour les animateurs-trices**, l'application dérogatoire «jeunesse et sports» dégrade les taux d'encadrement. Les emplois du temps morcelés, les multiples intervenants saucissonnent les projets pédagogiques.

Pour la défense et le renforcement du service public !

En créant l'obligation de mise en place d'un accueil sans en transférer un financement pérenne, le gouvernement repose sur des communes souvent exsangues la charge de sa réforme. Bien au contraire, nous revendiquons un renforcement des moyens accordés à notre département et nos communes pour vraiment donner le plus à ce qui ont le moins !

Le ministre de l'Éducation feint de ne pas entendre la colère qui monte. Le gouvernement doit entendre et engager une autre réforme !

La municipalité dit non à la réforme: sommes-nous à l'abri ?

L'organisation de la semaine est arrêtée par le Dasein sur proposition du maire et après avis éventuel des conseils d'école.

Le Dasein doit solliciter l'avis du maire, réputé acquis sans réponse sous 15 jours.

L'Inspecteur et le directeur académique, supérieurs hiérarchiques des enseignants, peuvent parfaitement arrêter une organisation.

La position de la municipalité actuelle est un soutien à notre lutte. **Pour autant, les promesses n'engagent que ceux qui les croient !**

Pour le maintien du cadre national!

La réforme des rythmes scolaires crée une obligation pour les communes alors même que l'état baisse la dotation aux collectivités territoriales de 840 millions d'euros pour les communes et établissements communaux.

L'acte III de la décentralisation, en préparation, remet en cause le principe de l'égalité républicaine! Une réforme placée sous les auspices de l'austérité ne peut qu'accroître les inégalités territoriales déjà prégnantes au sein de l'éducation nationale.

On n'a pas besoin de territorialisation mais de péréquation ! De solidarité nationale et non de libéralisation!

A l'appel des fédérations CGT, FO, SUD de l'éducation et des services publics et du SNU-IPP, pour obtenir la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme et l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires,

Tou-te-s en grève le 5 décembre 2013!

Assemblée Générale à 10h

Salle Pierre et Marie Curie